

# Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes



La lettre n°4  
Octobre-décembre 2016

## Sommaire

Édito  
Nouvelles de la PFoss  
Publications des membres de la PFoss  
Bon à savoir  
Événements sociaux et sanitaires



## Pilotage de la PFoss

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes

**Siège** : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon Cedex 03 / Tel. 04 78 60 40 40

**Site Clermont** : Cité administrative, 2 rue Pélissier 63034 Clermont-Ferrand Cedex 1 / Tel. 04 73 34 91 91

**Site Rhône** : 33 rue Moncey, 69421 Lyon Cedex 03

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjscs.gouv.fr/>



## Animation de la PFoss

Observatoire régional de la santé d'Auvergne

58 allée du pont de la Sarre 63000 Clermont-Ferrand / Tel. 04 73 98 75 50

Mail : [coordination.pfoss@orange.fr](mailto:coordination.pfoss@orange.fr)  
[www.ors-auvergne.org](http://www.ors-auvergne.org)



## Les partenaires de la PFoss

Services de l'État (DACS, DDCS, DDCSPP, Direccte, DRDJSCS, Dreal, Insee, Rectorats), établissements publics (ARS, Pôle emploi), collectivités territoriales (Conseil régional, conseils départementaux, mairies), organismes de protection sociale (Caf, Carsat, DRSM, MSA), associations (Creai, Fnars, Mrie, Odenore, ORS, Udaf, Uriopss...), agences d'urbanisme, CCAS, centres de ressources...

## Édito

L'année 2016 a été marquée par un nouveau périmètre régional au sein duquel ont dû évoluer de nombreux acteurs institutionnels et associatifs. Dans ce contexte, la plate-forme d'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes a regroupé les deux anciennes plates-formes (Cosra et PFoss Auvergne) avec la volonté de développer les atouts des deux anciens dispositifs.

La nouvelle organisation de la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes, pilotée par la DRDJSCS, a été validée par un comité de pilotage exceptionnel en juin 2016. La continuité des travaux est assurée, les dynamiques partenariales existantes sont maintenues et le travail de proximité se poursuit. La PFoss demeure un espace privilégié où se rencontrent et travaillent ensemble les partenaires autour de thèmes d'intérêts partagés et transversaux comme en a témoigné le séminaire de l'observation sur le thème de la mixité sociale en cette fin d'année.

Par ailleurs, les nombreuses propositions de thématiques de travail pour 2017 exprimées par les partenaires sont un témoignage supplémentaire de la richesse du partenariat et de sa transversalité. Elles permettront d'alimenter les futurs travaux collectifs et journées d'échanges de la PFoss.

Je tiens à remercier vivement l'ensemble des partenaires de la PFoss. Leur implication dans le partenariat et leurs contributions aux activités de la PFoss ont été essentielles pour donner à ce dispositif un nouvel élan dans un contexte territorial élargi. Dans la perspective des futures collaborations et travaux au sein de la PFoss, je continue à compter sur leur participation précieuse et je souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

Alain PARODI

Directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes

## Des nouvelles de la PFoss

### ● Journée d'échange de la PFoss

La troisième journée d'échange de la PFoss s'est tenue **jeudi 13 octobre 2016 à Clermont-Ferrand**. Elle a réuni 25 personnes autour de présentations d'études qui portaient sur le thème de l'emploi. **Pour en savoir plus.**

### ● Séminaire d'observation de la PFoss sur la mixité sociale

Le séminaire d'observation de la PFoss sur le thème de la mixité sociale s'est tenu **à Lyon mardi 29 novembre 2016**. Plus de 70 personnes se sont retrouvées pour échanger sur des travaux portant sur la mesure de la mixité sociale. **Pour consulter les diaporamas des présentations.**

### ● Réunion du comité de pilotage de la PFoss

Cette réunion s'est tenue **à Clermont-Ferrand jeudi 15 décembre 2016**. Un bilan des activités réalisées en 2016 au sein de la PFoss a été présenté. La mobilisation des partenaires au sein de la PFoss demeure intacte. Les travaux collaboratifs sous forme de groupes de travail et les temps d'échanges et de partage d'informations (journées, ateliers, séminaires) se poursuivent. Lors de cette réunion, les membres du comité de pilotage ont examiné et priorisé les différents thèmes de travail proposés par les partenaires pour alimenter les futurs travaux de la PFoss, notamment l'accessibilité des services au public, la gestion et le partage des données, l'évolution des zonages géographiques, les territoires de comparaison, les usages du numérique par les publics et les professionnels qui les accompagnent... De nombreux outils ou résultats d'études ont également été proposés pour être présentés en atelier ou journée d'échange. Un compte rendu de cette réunion et le programme de travail pour 2017 seront prochainement diffusés aux partenaires.

### ● À vos agendas !

Un atelier de présentation du tableau de bord social et du dossier biénel de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (Mrie) « Pauvretés, précarités, exclusions » sera organisé **lundi 13 février 2016 de 14h à 16h30 à Clermont-Ferrand** dans les locaux de la DRDJSCS. **Pour demander des renseignements et s'inscrire.**

La première journée d'échange de la PFoss en 2017 aura lieu **mardi 7 mars 2017 de 9h00 à 16h00 à Lyon**. Le thème de la journée sera prochainement communiqué aux partenaires.

## Les publications des membres de la PFoss

### • Un aperçu de la pauvreté en Ardèche

Conseil départemental de l'Ardèche - Octobre 2016

En déclinant le taux de pauvreté monétaire de l'Ardèche (14,8 %), la mission d'observation du Département dénombre 50 000 Ardéchois pauvres. Cette analyse succincte des besoins sociaux met l'accent sur les populations concernées en valeur absolue. Cela aboutit à relativiser la pauvreté des jeunes ou celle des personnes âgées : personnes seules et quadra forment en réalité le gros du bataillon des pauvres. Un aperçu qui permet de mesurer le chemin à parcourir et éclaire l'efficacité des outils de lutte contre la pauvreté à la lumière d'études conduites au niveau national. **Pour en savoir plus.**

### • Le devenir des diplômés 2015 des formations sanitaires et sociales agréées par la Région, en Auvergne

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes - Décembre 2016

Depuis septembre 2013, la Région réalise, sur le territoire auvergnat, des enquêtes pour mieux connaître le devenir des personnes formées dans les instituts de formations sanitaires et sociales qu'elle agréée, au titre de la loi du 13 août 2004. L'enquête, réalisée au troisième trimestre 2016, porte sur le devenir des 1 651 diplômés 2015 des formations sanitaires et sociales agréées en Auvergne (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme). En 2017, cette enquête s'étendra au territoire rhonalpin en ciblant, dans un premier temps, les diplômés 2016 des formations conduisant aux métiers de la rééducation. L'enquête 2016 a connu un taux de réponse en forte progression à 71 %. Concernant les formations sanitaires, à 12 mois, le taux d'emploi des 1 336 diplômés est stable à 94 % avec une correspondance emploi occupé-formation suivie de 97 % ; 48 % occupent un emploi durable (CDI, stagiaire ou titulaire fonction publique), taux stable également. Concernant les formations sociales, à 12 mois, le taux d'emploi des 315 diplômés est en très léger recul à 82 % (-2 points) avec une correspondance emploi occupé-formation suivie de 80 % ; 45 % occupent un emploi durable, taux en nette progression (+6 points). Ces résultats confirment que le secteur sanitaire et social reste un très bon pourvoyeur d'emplois. Les résultats, détaillés par formation, sont consultables sur le **site du CARIF-OREF Auvergne** : <http://pro.formationauvergne.com/observer-et-analyser/le-champ-sanitaire-social/linsertion-des-sortants-de-formation>.

### • 153 300 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes N° 22 - Décembre 2016

En 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes 153 300 personnes perçoivent l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Neuf bénéficiaires sur dix ont plus de 75 ans, et trois quarts sont des femmes. Les départements du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Ardèche comptent le plus fort taux de bénéficiaires, en lien avec une pauvreté importante des plus de 75 ans. La Drôme et l'Ardèche ont un taux d'APA à domicile élevé. **Pour en savoir plus.**

### • Le Dossier 2016 « Pauvretés, précarités, exclusions »

Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, dossier biennal 2016-2017 - Octobre 2016

Le dossier présente des éclairages diversifiés à travers 73 articles de natures différentes : apports statistiques, points de vue d'acteurs, récits d'expérience, présentations de dispositifs locaux, extraits de recherches, monographies de personnes et de territoires, synthèses de groupes de travail... Il propose également des points de vue diversifiés de travailleurs sociaux, de cadres d'institutions, de personnes confrontées à la pauvreté/précarité, de chercheurs, d'acteurs associatifs et, bien entendu, de l'équipe de la Mrie. Ces contributions apportent des connaissances et des éclairages pluriels afin de nourrir l'action de chacun dans la lutte contre la pauvreté, la précarité, l'exclusion. **Pour en savoir plus.**

### • Publication sur l'emploi et l'insertion des personnes handicapées

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées - CRDI - Novembre 2016

Pour la première fois à l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Observatoire publie la 16<sup>ème</sup> édition de son tableau de bord annuel. Fruit de la participation de nombreux partenaires, il valorise leurs activités et fournit aux acteurs institutionnels un outil de cadrage statistique exhaustif déclinant pour l'ensemble des territoires des informations démographiques mais aussi les caractéristiques des personnes handicapées tout au long de leur parcours. Vous retrouverez ainsi l'ensemble des données liées aux dispositifs en faveur de l'accompagnement, de la formation, de l'orientation, de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. En parallèle, les « Brefs », notes conjoncturelles, fournissent des éléments départementaux de façon synthétique et contextualisée par des données socio-économiques. **Pour en savoir plus.**

### • Évaluation du 2<sup>ème</sup> plan régional santé travail en Rhône-Alpes 2010-2014

Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes - Décembre 2016

Le Plan Régional Santé au Travail (PRST 2) étant achevé et le nouveau Plan national santé au travail (PST 3) ayant été présenté fin 2015, la DIRECCTE Rhône-Alpes a souhaité évaluer le PRST 2 avant de lancer le processus d'élaboration du PRST 3, qui couvrira la période 2016-2020 et concernera la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Afin de faire émerger des recommandations concrètes

**Directeur de la publication** : Alain PARODI (DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes)

**Comité de rédaction** : Conseil départemental de l'Ardèche, Conseil régional, DRDJSCS, Insee, Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes, Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées, Mission régionale d'information sur l'exclusion, Uriopss.

**Maquette** : ORS Auvergne - octobre-décembre 2016

Document téléchargeable sur le site : [www.pfoss-auvergne.fr](http://www.pfoss-auvergne.fr)

## Bon à savoir

### • Profil des allocataires des CAF dans les nouveaux quartiers prioritaires de la ville au 31 décembre 2014

Cnaf, l'e-essentiel n° 166 - Octobre 2016

Une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville mise en place par la loi du 21 février 2014 définit des quartiers prioritaires (Qp) qui remplacent les zones urbaines sensibles (Zus). Ces quartiers couvrent une population plus importante que les anciennes Zus (+ 17 %). L'évolution entre les deux géographies est très différenciée selon les régions et les départements. L'augmentation du nombre de personnes en Qp est encore plus marquée pour la population couverte par les caisses d'Allocations familiales (+ 26 %). Au 31 décembre 2014, les Zus abritaient plus de 2,6 millions de personnes couvertes par les Caf, les Qp en abritent quant à eux 3,3 millions, soit 68 % de leurs résidents, alors que 48 % des habitants du territoire métropolitain sont couverts par les Caf. **Pour en savoir plus.**

### • État de santé et dépendance des personnes âgées en institution ou à domicile

Drees, études et résultats n°988 - Décembre 2016

Après 75 ans, une personne sur douze vit en institution. L'entrée dans un établissement pour personnes âgées est souvent liée à des problèmes médicaux, en particulier ceux entraînant une perte d'autonomie. En institution, 86 % des personnes âgées de 75 ans ou plus sont dépendantes, contre 13 % des personnes du même âge vivant à domicile. **Pour en savoir plus.**

### • En EHPAD, les résidents les plus dépendants souffrent davantage de pathologies aiguës

Drees, études et résultats n°989 - Décembre 2016

Selon l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées de 2011, les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) cumulent en moyenne 7,9 pathologies. Neuf sur dix souffrent d'affections neuropsychiatriques. Le nombre de pathologies et leur gravité sont très liés au niveau de dépendance. Les résidents en EHPAD les plus dépendants, c'est-à-dire avec un groupe iso-ressources (GIR) 1 ou 2, ont en moyenne 8,6 pathologies, contre 5,7 pour ceux qui ne sont pas ou peu dépendants (GIR 5 ou 6). **Pour en savoir plus.**

pour l'élaboration du PRST3, l'évaluation du PRST 2 a porté à la fois sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre du PRST2 et sur les résultats obtenus, en interrogeant différents partenaires et acteurs du PRST 2. Cette évaluation a permis de faire émerger des points forts mais aussi des points de vigilance à prendre en compte pour l'écriture et la mise en place du PRST 3. **Pour en savoir plus.**

## Les événements sociaux et sanitaires

### • Journée SERAFIN-PH «Du principe à la réalité»

Mercredi 29 mars, 9h à 17h au Domaine du Marand, Saint-Amant-Tallende

Co-organisée par les ADESS 63 et 43, le CREA Auvergne-Rhône-Alpes et l'URIOPSS Auvergne Limousin, cette journée propose de comprendre le sens de la démarche SERAFIN-PH, saisir les usages des nomenclatures de besoins et de prestations mais également de mettre en perspective leurs impacts sur les pratiques des structures. Journée payante, inscription obligatoire. Renseignements : **contact@journee-serafin-ph2017.com. Voir l'affiche.**

L'adresse de courriel que vous nous avez communiquée reste strictement confidentielle. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit s'exerce auprès de l'Observatoire régional de la santé d'Auvergne - 58 allée du Pont de la Sarre - 63000 Clermont-Ferrand. Courriel : [coordination.pfoss@orange.fr](mailto:coordination.pfoss@orange.fr) Tél. 04 73 98 75 56

**Pour s'abonner ou se désabonner**